



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2020/23 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,

Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction du Développement Rural et de la Pêche**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Valérie ISABELLE	Directrice du développement rural et de la pêche (DDRP)	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette
Christophe LEYSSENNE	Directeur adjoint DDRP	- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides
Prunelle BESSON	Directrice des opérations OSIRIS (DOO) par intérim	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette
David HUBER	Directeur des opérations	- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Eric PIETERS	Chargé de mission DOO affaires administratives et financières du projet OSIRIS	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette
Anne TURLAN	Cheffe du service des aides au développement rural et à la pêche	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Liquider toute pièce de dépense et de recette de fonctionnement et d'investissement (FEAMP) - Liquider et ordonnancer les aides
Aurélien CHARBONNEL	Adjoint de la cheffe du service des aides au développement rural et à la pêche	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides
Edith TRICLOT	Chargée de mission FEAMP	- Liquider toute pièce de dépense et de recette de fonctionnement et d'investissement (FEAMP)

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la Direction du Développement Rural et de la Pêche, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Valérie ISABELLE	Directrice du développement rural et de la pêche (DDRP)	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les notes de service relevant de la direction - Signer les mémoires contentieux ou les déclarations d'appel - Représenter ou faire représenter l'ASP dans toutes les procédures défensives
Christophe LEYSSENNE	Directeur adjoint DDRP	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les mémoires contentieux ou les déclarations d'appel - Représenter ou faire représenter l'ASP dans toutes les procédures défensives <i>En cas d'empêchement de Valérie ISABELLE :</i> - Signer les notes de service relevant de la direction
Prunelle BESSON	Directrice des opérations OSIRIS (DOO) par intérim	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire <i>En cas d'empêchement de Valérie ISABELLE :</i> - Signer les notes de service relevant de la direction - Signer les mémoires contentieux ou les déclarations d'appel - Représenter ou faire représenter l'ASP dans toutes les procédures défensives
David HUBER	Directeur des opérations	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Anne TURLAN	Cheffe du service des aides au développement rural et à la pêche	Pour son domaine d'activité : - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Aurélien CHARBONNEL	Adjoint à la cheffe du service des aides au développement rural et à la pêche	<i>Pour son domaine d'activité en cas d'absence de Valérie ISABELLE, Christophe LEYSSENNE et Anne TURLAN :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire <i>Pour son domaine d'activité :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Anne BUCHET	Cheffe du secteur des affaires juridiques, réglementaires et des procédures	<i>Pour leur domaine d'activité :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Thierry BORDE	Chef du secteur des aides à l'installation, à la formation et des interventions financières	
Alice MORGAN	Cheffe du secteur des aides aux investissements	
Agnès MOREAU	Cheffe du secteur territoires, environnement et pêche	
Thomas GRANSAGNE	Chef du secteur du financement agricole et de la pêche	
Eric GOSSELIN	Chef du service déploiement et appui aux directions régionales Chef du secteur assistance et habilitations	
Mikaël BASQUE	Chef du secteur projet OSIRIS et maintien en condition opérationnelle (MCO)	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet. Elle prend effet à compter du 20 février 2020.

Fait à Limoges,

le **10 FEV. 2020**

Le Président Directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

Mme Valérie ISABELLE
 M. Christophe LEYSSENNE
 Mme Prunelle BESSON
 M. David HUBER
 M. Eric PIETERS
 Mme Anne TURLAN
 M. Aurélien CHARBONNEL
 Mme Edith TRICLOT
 Mme Anne BUCHET
 M. Thierry BORDE
 Mme Alice MORGAN
 Mme Agnès MOREAU
 M. Thomas GRANSAGNE
 M. Eric GOSSELIN
 M. Mikaël BASQUE

DRH
 DFJL